



À vous de voter



**Du 1er au 25/04 2025 : encouragez les initiatives citoyennes
lancées dans la cadre du Budget participatif !**

Bulletin de vote

Votez pour votre projet préféré



Vous êtes Saint-Évarzécois ? Vous avez au moins 12 ans ?

Votez jusqu'au 25/04/2025 via le bulletin de vote téléchargeable sur le site internet de la commune ou disponible à l'accueil de la mairie.

Le bulletin sera à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie ou à retourner par mail (budget.participatif@saint-evarzec.bzh) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Les deux projets ayant obtenu le plus de voix seront réalisés.

Je vote pour.....

Les résultats seront proclamés

à l'issue du week-end (Développement durable)

les 26 et 27 avril 2025.

*Retrouvez les projets en détails et la charte sur le site de la mairie, dans l'onglet
« Budget participatif ».*



Flashez le QR code pour vous rendre directement sur la page du budget participatif



Plus d'information sur le site web de la mairie
www.saint-evarzec.bzh